

Communiqué de presse - mars 2022

Marseille 11e arrondissement

La centrale photovoltaïque en toiture fait peau neuve...

Un chantier d'ampleur a démarré sur le toit du centre postal de la Millière dans le 11^e arrondissement de Marseille. La centrale solaire qui occupe l'ensemble de la toiture fait l'objet d'une rénovation en profondeur. Installée en 2009, elle fait partie des quelque 6000 centrales de première génération en France qui ont une dizaine d'années et qui nécessitent aujourd'hui d'être sécurisées. Spécialisée dans de ce type d'opérations, la société Ener-Pacte a audité la centrale, et proposé un plan de sécurisation et d'amélioration de l'existant. Le chantier va durer six semaines.



Le bâtiment, situé Parc de la Valentine, 41 chemin vicinal de la Millière à Saint Menet, Marseille 11°, abrite notamment des services de la Poste ainsi que l'Établissement Français du Sang

En 2014, un investisseur privé acquiert la société Sebo Solar dans le cadre d'une diversification patrimoniale. Cette centrale photovoltaïque situé dans le 11e arrondissement de Marseille, est dotée d'une puissance installée de 581 kWc. L'équipement ne répondait déjà plus parfaitement aux attentes en termes de production (78% environ de ses capacités) mais la situation va encore se dégrader.

Un important chantier urbain avec 2596 panneaux solaires à déposer

Le diagnostic réalisé à l'automne 2021 par Ener-Pacte sur tous les composants techniques (plus de 1000 points de mesures) fait apparaître des problèmes nombreux et sévères : points de chauffe dangereux sur certains panneaux, délamination, ombrages structurels, onduleurs défaillants...

Parmi les différents scenarii proposés au propriétaire, celui-ci a retenu l'option d'une rénovation complète de sa centrale afin de sécuriser définitivement la situation. Cette décision a dû faire l'objet d'une validation par EDF Obligation d'Achat (avec lequel est contractualisé le tarif d'achat de l'électricité produite).

Les 15 premiers jours du chantier réalisé par l'entreprise FTC, spécialisée dans la construction et la maintenance de centrales solaires, consistent à déposer 2 596 panneaux solaires situés à 12 mètres de hauteur, comportant tous des risques notables mettant en jeu la sureté de la centrale.

Dans une deuxième phase de chantier, ils seront remplacés par 1590 panneaux photovoltaïques plus modernes, et deux fois plus puissants. Le transformateur et les onduleurs seront aussi changés pour accroître la performance générale de la centrale. Celle-ci pourrait ainsi passer d'une production de 620 000 kWh/an à 820 000 kWh/an (+32%). Sa puissance sera portée de 581 kWc à 630 kWc (+9%).

Les matériels démontés seront tous orientés vers des filières de réemploi et de recyclage visant à maximiser le bénéfice environnemental et économique de l'opération. Notamment, une grande partie des panneaux solaires déficients seront réparés par des intervenants spécialisés avant d'être réinjectés sur le marché de l'occasion. Ceux présentant des problèmes irréparables seront orientés vers l'usine de recyclage spécialisée de Rousset près d'Aix-en-Provence.

« Optimiser les centrales existantes avant de rechercher de nouveaux espaces »

Les centrales solaires qualifiées de « première génération », installée entre 2008 et 2013 ont souvent pris place sur des bâtiments, hangars, écuries... le plus souvent dans le monde agricole et parfois, comme c'est le cas ici, en pleine ville.

Pionniers à l'époque, les propriétaires de ces centrales se trouvent aujourd'hui très souvent confrontés à des situations problématiques et complexes à résoudre. Aux soucis techniques s'ajoutent des contraintes juridiques, règlementaires et de conformité complexes, susceptibles de remettre en cause les contrats d'achat et la rentabilité globale de l'opération. 60% des centrales solaires installées entre 2008 et 2013 seraient aujourd'hui non conformes.

« Une situation paradoxale, pour Rémi Berthon, directeur général d'Ener-Pacte, alors que le photovoltaïque est appelé à prendre une place plus importante dans le mix énergétique et que la filière est à la recherche de nouveaux espaces pour se développer. La vocation d'Ener-Pacte est de permettre aux équipements déjà installés de jouer pleinement leur rôle dans la montée en puissance du photovoltaïque, en optimisant leur capacité de production et en sécurisant leur exploitation, tout en veillant à maximiser le bénéfice environnemental de l'opération prise dans son ensemble. »

Ener-Pacte est le seul acteur de la filière photovoltaïque à avoir développé un ensemble de technologies et de process fiables, lui permettant d'identifier les faiblesses et risques des centrales solaires. Il propose ensuite à leur propriétaire une sécurisation à tous niveaux (techniques, financiers, règlementaires) assortie d'une garantie de revenu jusqu'à la fin du contrat d'achat.

À propos d'Ener-Pacte

- Création : 1er juin 2016 - Effectifs : 25 personnes

Activité : diagnostic et sécurisation technique, règlementaire et financière des centrales solaires

- **Marché**: plus de 6000 centrales solaires en France et un potentiel d'amélioration du parc de plus d'1 milliard d'euros

- www.ener-pacte.fr

Contact Presse

Agence Osactu: Karine Grand, karine@osactu.com / 06 46 63 82 68